



Pour sortir du paradoxe qui fait qu'en voulant réduire la dépense publique par la massification des achats, de nombreuses PME se retrouvent en difficultés et licencient, une rencontre parlementaire était organisée début février, avec notamment la FEB...

Nous sommes en train de vivre une étape importante. Dès demain, nous reprendrons notre bâton de pèlerin pour aborder l'étape suivante et

avancer au mieux. Il nous faut faire preuve d'un certain esprit de vision et de ténacité », soulignait Yves Censi, député de l'Aveyron, qui présidait une rencontre parlemen-

taire à l'Assemblée nationale. Pour bien marquer l'importance de cette matinée consacrée aux PME et la commande publique, celle-ci était placée sous

le haut-patronage de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et clôturée par Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État aux PME.

Culture économique

Présidant la première table ronde sur la place des PME dans la commande publique, le député des Yvelines, Jean-Michel Fourgous, incitait les nombreux chefs

d'entreprise présents dans la salle « à jouer de leur bulletin de vote » pour que les entreprises soient mieux représentées à l'Assemblée nationale. Philippe Crevel économiste, insistait également sur ce point : « Nous avons un problème de culture entre les entrepreneurs et les financiers, l'intermédiation ne se fait pas. »

Thierry Lesage, de l'ACFCI⁽¹⁾ évoquait le Réseau commande publique créé en 2008 à la suite de la publi-

- **Le premier employeur de France.** La FEB (Fédération de l'équipement de bureau et de la papeterie) représente 10 000 entreprises et 100 000 actifs réalisant un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros, dont 30 à 40 % avec la commande publique. 9 700 d'entre elles sont des PME qui représentent environ 60 000 emplois dont 50 % sont implantés en Ile-de-France et 50 % dans les régions. Si la massification des achats continue, ces PME perdront

en moyenne 35 % de leur chiffre d'affaires, soit la destruction de 21 000 emplois.

- **De nombreux syndicalistes** étaient présents à ce débat. « Les syndicats sont à vos côtés dans votre bras de fer avec les pouvoirs publics. Nous défendons nos emplois et nos territoires, vous êtes le premier employeur de France », ont dit publiquement ces représentants.

- « *Il faut remettre les choses dans l'ordre et libérer l'envie de grandir* », martelait Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État aux PME. Et redisait sa volonté de faire de l'État un partenaire et non un adversaire. Des « *Assises de la simplification* » se dérouleront mi-avril pour définir une forme nouvelle de coopération et créer un service public de qualité au service de l'entreprise ». Elles se préparent par de nombreuses réunions dans les régions.



Parmi les propositions de la FEB : « Pas de marché national quand l'offre locale existe ». Du bon sens en somme...

cation du rapport Stoléru. Ce Réseau, qui réunit notamment la banque publique Oséo et le Service des achats de l'État (SAE), venait de faire plusieurs propositions pragmatiques: simplification des procédures avec regroupement des documents contractuels dans un document unique et un dépôt unique d'attesta-

mande publique doit être envisagée comme un investissement intelligent pour les PME et l'emploi et non comme une dépense improductive, rappelait André Vidal, président de la FEB. L'économie française ne doit pas fonctionner selon le principe des vases communicants. L'économie et la croissance sont une dynamique, tout particulièrement pour le tissu

professionnelles afin de développer une « culture PME » au sein des trois fonctions publiques.

Rétablir la notion de confiance

L'AMF (Association des maires de France) a demandé solennellement aux services de l'État une simplification des procé-

« La commande publique doit être envisagée comme un investissement intelligent pour les PME et l'emploi »

tions administratives; mettre à disposition des PME des stagiaires pour les aider à prospecter les marchés publics. Le Réseau propose aussi de revenir à des avances de 20 % pour les marchés supérieurs à 20 000 euros, une pratique adoptée pendant la crise mais achevée en 2010.

Professionaliser les acheteurs

Jacques Barailler, directeur du SAE soulignait la nécessité d'un changement culturel, de sortir de la vision juridique du bureau des marchés et de donner de « vrais acheteurs professionnels » à la fonction publique. Il soulignait que la massification tant décriée ne s'appliquait qu'à un très petit nombre de marchés. Son service travaille pour les ministères, emploie soixante personnes et dispose un budget de 17 milliards d'euros, dont 40 % liés à l'immobilier.

Cinq propositions

L'intervention de la FEB, qui par sa forte mobilisation a participé à la création de cette rencontre parlementaire, était très attendue. De nombreux adhérents étaient présents dans la salle. « La com-

mande publique doit être envisagée comme un investissement intelligent pour les PME et l'emploi et non comme une dépense improductive, rappelait André Vidal, président de la FEB. L'économie française ne doit pas fonctionner selon le principe des vases communicants. L'économie et la croissance sont une dynamique, tout particulièrement pour le tissu

local des PME sur les territoires. » La FEB fait cinq propositions :

- L'application du principe « pas de marché national quand l'offre locale existe ».
- L'établissement d'une cartographie régionale des entreprises par secteur, capables de répondre à des appels d'offres.
- L'application de la prise en compte des critères environnementaux, de développement durable, de proximité et de lien social (emplois des travailleurs handicapés, stage en entreprise...).
- L'appel au savoir-faire et à la compétence métier des PME capables de définir les besoins lors de la préparation des appels d'offres, en s'appuyant sur les structures existantes comme les CCI ou les unions patronales.

- La mise en place de passerelles permettant aux fonctionnaires de quitter la fonction publique pour intégrer une PME selon des modalités favorables aux deux parties en liaison avec les partenaires sociaux et les fédérations

dures qui sont souvent « navrantes, ridicules et improductives ». Jean-Pierre Schosteck, député-maire dans les Hauts-de-Seine et vice-président de l'association, cite comme exemples, les épisodes neigeux de cet hiver. « Si j'avais suivi les procédures, j'aurais dû lancer des appels d'offres pour déneiger les rues. Qu'on nous lâche la grappe ! Il faut rétablir la notion de confiance. » En échos à ces propos, de nombreux élus et chefs d'entreprise présents dans la salle soulignaient que la crainte de dérives de « corruption » expliquant ces procédures est très rare et ne justifie donc pas une telle lourdeur administrative.

■ C. D.

(1) ACFCI: Assemblée des chambres françaises du commerce et de l'industrie.

